



Travaux sur mur donnant sur cour

Par **palincopro**, le **26/04/2019** à **15:00**

Bonjour Maître,

Je suis propriétaire d'un appartement en copropriété (sans syndic) avec jouissance exclusive d'une courette .

Mon voisin veut percer le mur donnant sur la courette sans mon aval . En a t'il le droit ?

Que dois je faire ?

Par **youris**, le **26/04/2019** à **15:58**

bonjour,

si le mur est une partie commune de votre copropriété, il doit obtenir l'accord de votre A.G.

Si vous avez la jouissance exclusive de cette cour, il faut également votre accord car je suppose que ce perçage a une utilité pour votre voisin (évacuation gaz brûlés, amenée d'air frais).

le syndic est obligatoire dans toute copropriété, qui s'occupe des charges communes générales et du paiement des charges de copropriété ?

salutations

Par **palincopro**, le **26/04/2019** à **16:43**

Merci!!!!!! !